

# OPINION

redaction.union@sonapresse.com

## Monnaie nationale, monnaie unique ou monnaie commune : quelle est la meilleure option pour l'économie gabonaise et la Cémac ?

Par **Fidèle MAGOUANGOU\***  
Libreville/Gabon

**L**A principale ambition des autorités gabonaises est l'amélioration des conditions de vie des populations. Pour atteindre cet objectif, elles doivent construire une économie prospère et solidaire.

Quel peut être le rôle de la politique monétaire dans l'atteinte de cet objectif ?

Tout le monde reconnaît que la politique budgétaire seule ne permet pas d'atteindre tous ces objectifs. En effet, celle-ci, malgré la mise en place de la BOP, n'a pas réussi à améliorer significativement l'efficacité de la dépense publique. En plus, elle est plombée par une importante masse salariale, un service de la dette en croissance continue et la volatilité des cours des matières premières. Comment clôturer ce chapitre sans parler des faiblesses structurelles de notre politique de recouvrement des recettes publiques. Tout le monde dit que notre économie exploite au mieux 40 % de son potentiel fiscal (voir rapports BAD et BM).

Pour avoir une économie de production, prospère et solidaire il faut redonner ses lettres de noblesse au crédit bancaire et à l'épargne intérieure, donc à la politique monétaire. C'est précisément au niveau du crédit que le FCFA n'a pas joué son rôle. Il a été un frein à la création d'une capacité de production nationale et a surtout favorisé les importations, sa surévaluation étant équivalente à une subvention à l'importation. La BEAC, par peur de voir ses réserves de changes fondre, a toujours opté pour une politique de rationnement endogène du crédit. Le taux de liquidité, c'est-à-dire le rapport masse monétaire sur le PIB est l'un des plus faibles au monde. Il est aux alentours de 12 % de la zone Cémac alors qu'il dépasse 100 % dans la zone euro. En réalité le seul objectif de la BEAC est la défense du taux de change fixe entre le FCFA et l'euro.

**1. La Monnaie nationale.** L'idéal pour les responsables de la politique économique est d'avoir une monnaie nationale. Dans ce cas, il est possible de concevoir des politiques publiques qui s'appuient à la fois sur la politique budgétaire et sur la politique monétaire (Policy mix). De même, la politique monétaire peut être utilisée pour orienter les crédits vers les secteurs stratégiques choisis par les autorités (agriculture, industrie, forêt) afin d'assurer le développement des activités économiques sources de création d'emploi. La politique monétaire, à travers son volet politique de change, peut également servir à soutenir le développement industriel en jouant sur les taux de change comme moyen de protection non tarifaire (sous-évaluation du taux) comme l'a toujours fait la Chine. " Une monnaie nationale a l'avantage d'offrir de la flexibilité aux États puisqu'ils peuvent utiliser la politique monétaire et de change en cohérence avec la politique budgétaire de manière à influencer l'activité économique intérieure " (Samir Amin, 1972).

**2. La Monnaie unique.** L'expérience acquise dans le domaine de la gestion de la politique monétaire et de change, dans le cadre de la zone franc, conduit les États de la Cémac à opter pour la création d'une monnaie unique en Afrique centrale. Cette décision s'appuie notamment sur le succès que le FCFA a eu dans le domaine de la lutte contre l'inflation. Personne aujourd'hui ne conteste le fait que la stabilité monétaire induite par les mécanismes de la zone franc a permis de maîtriser l'inflation (qui tourne autour de 2 % comme dans la zone euro). Mais cela s'est fait au détriment du développement (Kako Nubupko, 2016).

La création d'une monnaie unique rencontre plusieurs écueils : la difficulté pour les six (6) pays Cémac de respecter les critères de convergence (déficit public, taux d'inflation, endettement public, arriérés de paiement ... ) ; l'existence de chocs asymétriques, due à l'hétérogénéité des économies, complique la gestion des taux d'intérêt directeurs par la Banque centrale communautaire ; la faible intégration commerciale qui fait de la zone Cémac celle dans laquelle les échanges in-

tra-zone sont les plus faibles au monde (moins de 3 %) ; l'absence d'une politique de solidarité qui se traduit par le non-fonctionnement du Fonds de compensation entre les pays côtiers et les pays enclavés ; la difficile mise en place d'une discipline budgétaire ; une relative faiblesse de culture économique de la part des membres du comité de politique monétaire.

"Il est pratiquement impossible, sur la base des connaissances économiques actuelles, de soutenir la monnaie unique si on n'envisage pas le fédéralisme fiscal c'est-à-dire que les contribuables gabonais paieraient pour ceux de la République centrafricaine comme ceux de l'Ogooué-Maritime paient pour les contribuables de l'Ogooué-Lolo, où il n'y a pas d'activités économiques" (Henri Reggnault, 2013).

Néanmoins, si la monnaie unique était retenue, il faudrait repenser en profondeur le mécanisme de la programmation monétaire pour permettre à chaque pays d'avoir les liquidités nécessaires pour financer le développement des activités de production.

**3. La Monnaie Commune.** Il est également

possible, pour les pays de la Cémac, d'adopter une monnaie commune. C'est une monnaie partagée entre plusieurs États mais qui ne remplace pas les monnaies nationales. Elle s'oppose ainsi à la monnaie unique qui se substitue aux monnaies nationales. Pour donner un exemple de monnaie commune il suffit de faire référence aux Droits de tirage spéciaux (DTS) du Fonds monétaire international qui sont considérés comme une monnaie commune internationale et qui coexistent avec les monnaies nationales ou de l'Ecu à l'époque du Système monétaire européen (SME). La monnaie commune a une parité flexible avec un panier de devises étrangères (euro, dollar, yuan, yen ... ) alors que les monnaies nationales auraient une parité fixe avec la monnaie commune.

La monnaie commune est utilisée pour les transactions internationales et entre celles des pays de la Cémac. Les opérations à l'intérieur de chaque pays se font en monnaie nationale. C'est ailleurs ce schéma que la zone euro envisage d'adopter dans les années à venir pour sortir définitivement de la crise de l'euro.

En conclusion, je pense pour ma part que la meilleure option est celle de la monnaie nationale (Rwanda, Maroc ...) avec une Banque centrale indépendante (J.E Stiglitz, 2016) et un Gouvernement de la banque constitué sur la base de personnes ayant un minimum de culture économique et sélectionnées selon des procédures orthodoxes conformes aux meilleures pratiques internationales. Je suis conscient que ce point de vue est minoritaire – Magouangou, Ndongo Samba Sylla (Sénégal) – mais la monnaie nationale reste le choix de premier rang.

En prenant en compte les considérations politiques (volonté d'intégration régionale, poids de la Cémac dans les négociations internationales, rapprochement des peuples, etc.), alors l'option de la monnaie commune est recommandable (choix de second rang). En aucun cas, la monnaie unique n'est souhaitable, contrairement à ce que pensent le Gouvernement de la BEAC et la Commission de la Cémac.

\* *Docteur en économie mathématique et économétrie, ancien enseignant à l'Université d'Aix-Marseille II*

## Hommage posthume : Pr Donatien Mavoungou, un savant africain controversé

Par **Raphaël MISÈRE-KOUKA\***  
\*De l'Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts de Lyon

Le 4 février 2020, le Pr Donatien Mavoungou, illustrissime inventeur du produit Immunorex comme régulateur anti-VIH tire sa révérence à Libreville. Il a été inhumé le 27 du même mois à Mayumba au sud du Gabon. Avec lui, une génération de doctes se désagrège graduellement dans les profondeurs spatio-temporelles d'ici-bas. Lui dédié un hommage solennel constitue, non seulement un devoir de mémoire, mais également une marque de gratitude à la fois intellectuelle et confraternelle. Et circonscrire le génie "mavounguien" aux normes du Gabon serait une erreur d'appréciation et d'interprétation.

Né le 28 août 1947 à Ndené au sud du Gabon où son père, Dominique Mavoungou est affecté comme haut fonctionnaire de commandement de la France d'Outre-Mer, Donatien Mavoungou est d'appartenance ethnolinguistique Vili. Il commence ses études primaires en 1955 à Ndené et les poursuit à Mayumba. En 1960, il obtient son certificat d'études primaires élémentaires, le jour où son père rentre dans le coma et décède deux mois avant la célébration de l'Indépendance du pays le 17 août 1960.

Admis au Lycée Léon-Mba, en 1969 il décroche son Bac et fréquente en 1974 l'Institut de Psychiatrie de l'Université McGill à Montréal pour des études en neurochimie. Détenteur du diplôme de biochimiste, de 1975 à 1982, il entre à l'Institut de recherches cliniques de Montréal et à l'Université de la Colombie britannique. Il soutient sa thèse de doctorat à l'Université Claude Bernard de Lyon sur le thème : Hypertension et protéines de transport de l'Aldostérone et de la DHEAS". En 1992, Donatien Mavoungou conquiert son Diplôme d'habilitation à diriger des recherches (Dhr) dans la même université, obtenant la mention " Très honorable avec Félicitations du Jury ".

**PÈRE DE L'IMMUNOREX TM-DM28.** Auteur d'environ deux cents communications et publications, tel qu'il le mentionne dans son ouvrage ImmunorexTM-DM28: Approche

Thérapeutique Anti-VIH par le Contrôle du Stress Oxydatif (paru aux Éditions Thierry Sajat, Paris, 2018 et 2019, 256 p.), le Pr. Mavoungou est membre de plusieurs comités consultatifs (OMS, Unesco, FNUAP, Pnud, FISC, etc.), de sociétés savantes, entre autres, la Société Internationale d'hypertension et la Société Canadienne de Recherche sur le Sida. Récipiendaire du Blue Ribbon et de l'Award du Glaxo Smith Kline (Orlando, USA, 2007) et du Special Gift of Nobel Prize Paul Ehrlich (Nuremberg, Allemagne, 2008), membre de l'Académie Mondiale des Sciences et des Technologies Biomédicales, membre de l'Académie royale de Belgique, etc. Directeur-fondateur du C.R.P.H (Centre de Recherche sur les Pathologies Hormonales), affilié à l'Université des Sciences de la Santé de Libreville, il fut directeur de Recherche, chef de département d'Endocrinologie et de la Santé de la reproduction au CIRMF (Centre International de Recherches Médicales de Franceville). Promu Secrétaire d'État au ministère de l'Enseignement Supérieur, il exerce les fonctions de Conseiller Spécial Chargé de Mission du Président de la République (1991-2009).

**LA CONTROVERSE\*** L'histoire humaine recèle plusieurs cas de controverses scientifiques. En 1633, le savant physicien et astronome Galilée est adjuré par l'Église catholique pour avoir soutenu que la terre n'est point le centre du monde et qu'elle tourne autour du soleil, défendant la théorie copernicienne. Malgré sa condamnation, il fut rejoint par des figures comme Isaac Newton. Le cas d'Albert Einstein reste également patent au XXe siècle. Sa théorie sur la relativité ne suscite pas l'adhésion de la majorité des physiciens. Il aura fallu la thèse d'éminents chercheurs tels que le Pr. Max Planck pour se frayer un passage glorieux dans l'univers scientifique. Le Pr. Donatien Mavoungou est une preuve palpable de cette controverse à plusieurs facettes. D'abord boudé par des scientifiques du Nord, pour ce nègre qui vint bouleverser les postulats de la recherche dans un domaine singulier, chasse gardée des Blancs, s'attaquant à ses parrains : l'éminentissime Pr. Jean-Claude Chermann (co-découvreur du virus du Sida avec Luc Montagnier), Michel Correa, directeur de l'Institut International pour le développement et soutien

à la recherche scientifique (IIDSRSI). Ensuite, le mutisme des scientifiques africains autour de sa découverte, la cabale médiatique orchestrée par ceux de son terroir, ne sont point favorables à l'extirper du voile des ténèbres qui l'encellaient. Puis, la bouderie scientifiquement inexplicable qu'affichaient les autorités officielles du Gabon, a amplement contribué à vilipender le chercheur. Enfin, la psychose des lobbies capitalistes par le biais des firmes pharmaceutiques sentant leurs intérêts menacés en espace africain, a davantage naufragé les efforts du héros, amenuisant l'espoir de traitement des victimes du VIH/Sida.

Pourtant, le Pr. Mavoungou a fourbi ses armes dans de nombreux laboratoires : au CIRMF sur proposition du Pr. Étienne Émile Beaulieu du Collège de France, à l'Institut de recherches cliniques de l'Université de Montréal et de l'Université McGill avec le soutien du Pr. Pavel Hamet, sous la direction des professeurs Wojciech Jerzy Nowaczynski et Mark Wainberg (inventeur du 3TC, premier antirétroviral au monde), ayant testé l'IM28 (Immunorex). À la surprise générale, les tests in vitro confirmèrent l'activité anti VIH de la molécule qui agit en synergie avec les antirétroviraux classiques dont l'AZT, l'Indinavir.

Il est paradoxal, que ce produit breveté à Paris, ayant obtenu l'aval des cliniciens et biologistes (les docteurs G. Maka, M. Toung-Mve, M. Owone Nze, J. Ngome, F. Diawara dans des missions conjointes OMS/ONUSIDA, les professeurs B. Ongali, Abdel Naitlho, etc.) puisse souffrir d'une contestation morbide, bien que des résultats probants aient été enregistrés. Nous espérons que ses recherches menées plus d'une quarantaine d'années, antérieures à la découverte du VIH, ne se mueront point en un coup d'épée dans l'eau. Quoique mort, le nom de Donatien Mavoungou traversera les âges, à l'instar de Cheik Anta Diop, dont les théories se sont pérennisées au sein du gotha d'historiens africains et non africains. Et son sort rend irréfutable l'adage : " nul n'est prophète chez soi ". Souhaitons qu'une Fondation Donatien Mavoungou vienne perpétuer l'œuvre contestée à tort de ce savant contemporain. Dès lors, il est un devoir aussi bien des hommes des sciences, des lettres que des arts de réhabiliter son génie.